



GROUPE FNAC DARTY
Monsieur Frédéric CAZAUX
Directeur régional FNAC CODIREP
9 Rue des Bateaux Lavois
94200 IVRY SUR SEINE

Montreuil le 14 octobre 2019

Lettre RAR n° 1A 162 230 1374 1

Monsieur,

La Fédération CGT Commerces et Services, l'Union Départementale CGT du Val de Marne et le syndicat CGT de la Fnac vous écrivent pour attirer votre attention sur une situation pour le moins choquante.

Le 1^{er} octobre dernier le délégué CGT de la Fnac Créteil, Fabrice Rossi a attiré l'attention de la direction de l'Entreprise sur la présence sur le tableau dans le bureau du responsable de département, visible depuis le parking du centre commercial, d'un classement des vendeurs pour le moins incroyable, où le symbole utilisé est une étoile à six branches de couleur jaune, semblable en tous points à celle utilisée par le Ille Reich ou par Vichy pour stigmatiser les minorités juives. Ce choix déconcertant présuppose un lien très gênant entre l'identité juive et l'argent et ravive le souvenir d'une des pires époques de l'histoire humaine, d'une façon pour le moins irrespectueuse.

Il aurait été possible d'attribuer cet état de fait à une maladresse due à une absence de prise de conscience du malaise suscité par ce choix de classement, si Fabrice Rossi n'avait pas interpellé la direction de l'Entreprise et si celle-ci n'avait pas fait la sourde oreille, ignorant superbement l'indignation de notre camarade relayant d'ailleurs celle d'autres salariés. Près de quinze jours plus tard, ce classement honteux est toujours en place. Cela revient à dire que votre enseigne assume son choix et cela change totalement la donne.

Qui plus est Fabrice Rossi est convoqué mercredi 16 octobre pour un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. Outre que nous nous dressons contre toute discrimination anti syndicale à la Fnac comme ailleurs, nous établissons bien sûr le lien entre les deux faits.

Par conséquent, nous exigeons immédiatement dans un même mouvement, l'abandon de toute sanction à l'égard de Fabrice Rossi mais aussi la suppression de ce classement sordide, accompagnée d'un courrier de clarification et d'excuse aux salariés. Faute de quoi nous mènerons toutes les actions revendicatives et judiciaires adéquates pour obtenir gain de cause.

La copie de ce courrier est adressée à Madame Frédérique GIAVARINI DRH du Groupe Fnac-Darty.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la fédération CGT Commerce
Amar LAGHA
Secrétaire Général

Pour les syndicats CGT FNAC
Jean-Marc LAURENT

CGT Commerce 94
Ali ALGUL

FÉDÉRATION CGT COMMERCE, DISTRIBUTION & SERVICES

263 rue de Paris - Case 425 93514 Montreuil Cedex

Tél : 01 55 82 76 79 Fax : 01 55 82 76 86 fd.commerce.services@cgt.fr <http://www.commerce.cgt.fr>